



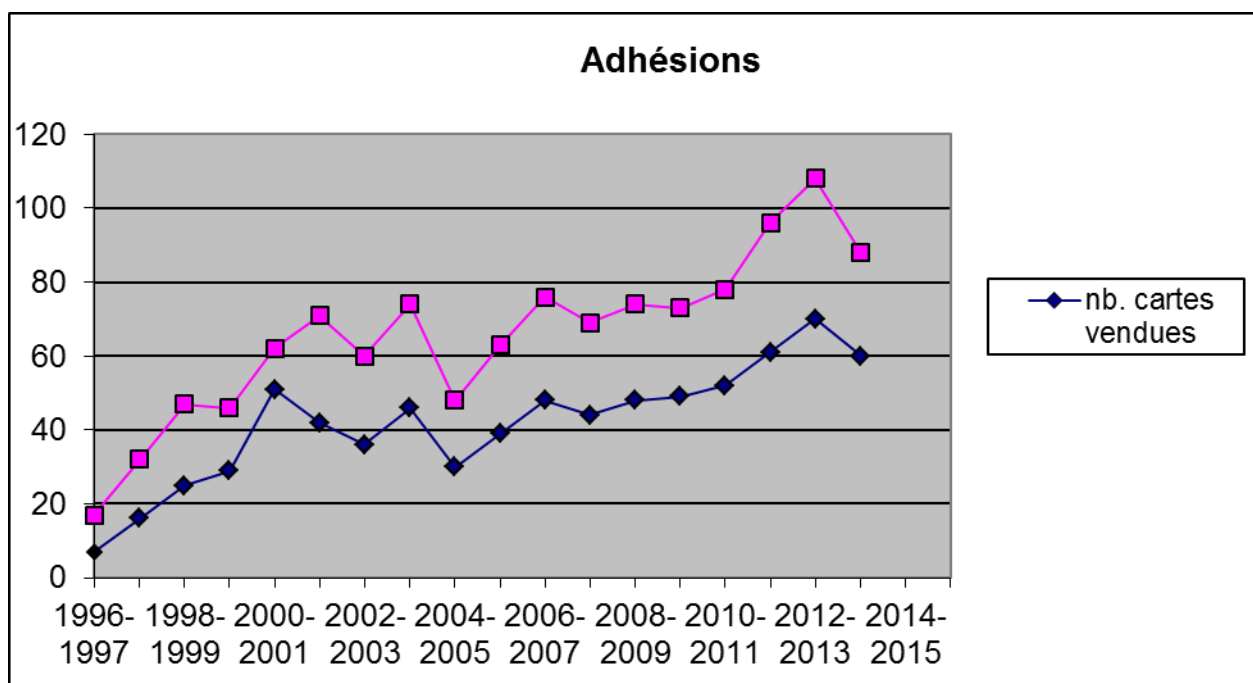
Partie 4

Les Baladins en chiffres



Statistiques

1996-1997 :	17 adhérents,	4 concerts,	435 entrées
1997-1998 :	32 adhérents,	5 concerts,	238 entrées
1998-1999 :	47 adhérents,	3 concerts,	129 entrées
1999-2000 :	46 adhérents,	5 concerts,	439 entrées
2000-2001 :	62 adhérents,	4 concerts,	336 entrées
2001-2002 :	71 adhérents,	5 concerts,	396 entrées
2002-2003 :	60 adhérents,	4 concerts,	348 entrées
2003-2004 :	74 adhérents,	6 concerts,	566 entrées
2004-2005 :	48 adhérents,	3 concerts,	226 entrées
2005-2006 :	63 adhérents,	4 concerts,	265 entrées
2006-2007 :	69 adhérents,	4 concerts,	590 entrées
2007-2008 :	74 adhérents,	3 concerts,	271 entrées
2008-2009 :	73 adhérents,	4 concerts,	376 entrées
2009-2010 :	78 adhérents,	4 concerts,	392 entrées
2010-2011 :	79 adhérents,	4 concerts,	267 entrées
2011-2012 :	96 adhérents,	8 concerts,	609 entrées
2012-2013 :	108 adhérents,	6 concerts,	454 entrées
2013-2014 :	88 adhérents,	8 concerts,	485 entrées





Renseignements pratiques

L'adhésion est tout d'abord le meilleur moyen de soutenir nos activités de promotion de la chanson d'auteur.

Toute personne peut adhérer à l'association. Pour les mineurs, une autorisation parentale est demandée.

L'adhésion n'impose rien. Tout adhérent peut proposer des services à l'association, en fonction de ses compétences et de ses disponibilités. Les aides possibles sont multiples. Quelques exemples : distribution de tracts ou d'affiches des spectacles proposés, rédaction de la "Lettre des Baladins", prise en charge de la préparation d'un spectacle, conception des affiches et tracts, administration du site Internet, tenue de la caisse ou de la buvette pendant les soirées spectacles, etc.. La liste est loin d'être exhaustive. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Tout adhérent peut, s'il le souhaite, se présenter en tant que membre du bureau, et pourquoi pas, s'investir dans la tâche de Président, Vice-président, Trésorier, Trésorier-adjoint, Secrétaire ou Secrétaire-adjoint.

Une Assemblée Générale annuelle rassemble tous les adhérents. C'est un temps fort qui permet de faire le point sur la gestion et les activités de l'association. Il est important que chacun puisse y participer.

L'adhésion coûte 10 euros pour une personne seule et 18 euros pour une famille (même nom, même adresse). Elle donne droit à un tarif préférentiel sur tous les spectacles organisés par notre association et certains de nos partenaires, comme la MJC Pichon.

L'année de référence couvre la période du 1er septembre au 31 août de l'année suivante. La cotisation doit être versée avant le 31 décembre de l'année en cours. Une carte d'adhésion est délivrée aux bénéficiaires.

Le tarif réduit est accordé systématiquement aux adhérents des Baladins, adhérents FNAC et, le cas échéant, adhérents aux organismes partenaires.

En outre, un tarif spécial est accordé aux étudiants ainsi qu'aux moins de 16 ans, chômeurs et toute personne en difficulté.

La gratuité des spectacles est accordée aux moins de 12 ans.

Pour tout renseignement, contacter :

Association 'Les Baladins' - 34, rue du Mont - 54710 LUDRES

Tél. : 03.83.25.87.16

Adresse Internet : <http://www.lesbaladins.fr>

Adresse électronique : contact@lesbaladins.fr